



Le Portevoix

fneeq

Vol 3, no 3

Syndicat des Enseignantes et Enseignants du Cégep Lionel-Groulx
Le 14 décembre 2012

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. »
Abraham Lincoln

SOMMAIRE

- 1 Mot d'introduction
- 2 Reprise de la journée de grève du 22 novembre 2012
- 3 Sondage pour les nouveaux enseignants
- 3 Bilan d'utilisation 2011-2012 et projet d'allocation des ressources 2012-2013
- 5 Au calendrier
- 5 Capsule convention
- 6 Nouveautés syndicales sur la toile
- 7 *Pro-consigne Québec* : Joignez vous le mouvement ?
- 7 Une visite au C.A.
- 8 Comprendre ma paie
- 9 Petit lexique pour une école humaniste
- 10 Intéressé, intéressée par une formation locale de préparation à la retraite ?
- 10 « ÉCOS » DU CACE
- 10 Des nouvelles de la FNEEQ

Prochainement

Assemblée générale - 16 janvier 2013

Commission des études (CÉ) - 7 février 2013

Votre comité syndical

Michel Milot, président
poste 2296

Isabelle Pontbriand, vice-présidente
poste 2777

Chantal Pilon, secrétaire générale
poste 2528

Patrick Lebonnois, dir. aux doss. syndicaux
poste 2248

Sylvain Pinard, dir. aux doss. syndicaux
poste 2778

Marie-Claire V.Toupin, adj. administrative
poste 7882

Informations

↖ <http://see.clg.qc.ca>

✉ seeclg@clg.qc.ca

📘 Syndicat SEECLG

MOT D'INTRODUCTION

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG et responsable à l'information

Le congé des fêtes approche, saluaire cette session-ci pour essayer de refaire le plein d'énergie, entre deux travaux à corriger et deux bouchées de tourtière...!

Malheureusement, malgré l'approche de Noël, nous n'avons pas l'impression que le nouveau ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie va nous faire de cadeau.

Après l'annonce de coupures dans le réseau la semaine dernière¹, il devient encore plus impératif de nous intéresser à la façon dont le volet enseignement est financé au collège. D'ailleurs, les mois de novembre et de décembre sont chargés en ce qui concerne tout ce processus de financement : dépôt du bilan d'utilisation 2011-2012, du projet d'allocation 2012-2013 et du rapport financier annuel 2011-2012. La vigilance est de mise, particulièrement cette année.

En effet, prendre notre place en tant qu'enseignants implique aussi de nous intéresser au financement de nos conditions de travail. Ce

Portevoix vous propose donc d'entrer un peu dans les coulisses de ces chiffres qui encadrent notre tâche et qui compriment, trop souvent, nos idéaux en éducation.

Enfin, parlant de «prendre notre place», nous vous rappelons que, lors de la dernière assemblée générale, les membres ont voté en faveur de la formation d'un comité ad hoc qui a pour mandat de réfléchir à une action de valorisation de la profession enseignante qui aurait lieu le mercredi 6 février en soirée, pendant les Portes ouvertes et au beau milieu de la semaine des enseignantes et des enseignants. Déjà, quatre professeurs font partie de ce comité; il serait bien d'avoir un peu plus de monde. Une courte rencontre «remue-ménages» est prévue le mercredi 19 décembre prochain (heure et local à confirmer). Les personnes qui ont envie de participer à cette rencontre sont priées de contacter le syndicat à l'adresse suivante : seeclg@clg.qc.ca

Bonne lecture... et bon temps des fêtes!



¹ Voir l'article «Les recteurs crient à l'impossible» (sur les compressions à l'université et au cégep) paru dans *Le Devoir* du 7 décembre dernier : <http://www.ledevoir.com/societe/education/365834/les-recteurs-crient-a-l-impossible>

REPRISE DE LA JOURNÉE DE GRÈVE DU 22 NOVEMBRE 2012

Par votre exécutif syndical

Les discussions avec la partie patronale au sujet de la reprise de la journée de grève du 22 novembre ont débuté lors de la réunion du comité des relations de travail (CRT) du 4 décembre dernier. Afin d'explorer des pistes à présenter à la direction pour cette réunion, nous avons abordé le sujet lors de notre assemblée générale du 28 novembre. Nous avons alors senti que la solution privilégiée par les membres était de ne pas reprendre cette journée. À tout le moins, l'idée de couper une journée de correction était loin de faire l'unanimité.

Comme nous l'avons exprimé dans notre courriel de la semaine dernière (voir Colnet), nous avons donc exploré, lors du CRT du 4 décembre, la possibilité d'une reprise le 31 janvier en faisant de cette journée une journée d'évaluation. Cela aurait pu permettre aux professeurs de décider eux-mêmes de l'utilisation de cette journée (cours, évaluation ou correction). Cette solution a été rejetée par la direction.

Nous avons ensuite proposé aux membres de tenir une assemblée générale extraordinaire sur la reprise, mais un nombre trop peu élevé de membres a manifesté le désir de convoquer cette réunion. Nous pouvons croire que cela confirme que, pour les professeurs, ces cinq journées de correction sont essentielles à la réalisation de leur tâche et qu'elles sont incompressibles.

Mercredi dernier, nous avons rencontré la direction des études et la direction des ressources humaines pour explorer une

autre piste de solution : envisager qu'une des 15 semaines de la session d'hiver devienne une semaine de mise à jour (et non de relâche), afin de pouvoir décaler la session d'hiver d'une journée et de reprendre la journée de grève le 31 janvier. Cette semaine de mise à jour aurait pu nous donner une marge de manœuvre advenant d'autres imprévus. On nous a répondu que cette solution est impraticable selon le MESRST.

En effet, dans une lettre laconique envoyée à la direction des études le 11 décembre dernier, la direction de l'enseignement collégial explique : « Chaque journée de suspension des cours doit être reprise [...], le collègue n'ayant pas l'autorité nécessaire pour modifier son plan de mise en œuvre ». La réponse est claire, et la direction n'envisage vraiment pas de renégocier le calendrier avec le ministère. Selon les informations de la direction, 10 des 14 cégeps qui ont dû reprendre la session d'hiver 2012 à l'automne ont un calendrier scolaire annuel de 147 jours et plus au lieu des 164 habituels. De plus, à Lionel-Groulx, 5 de ces 147 jours (la semaine de lecture au début de la session d'automne 2012) n'étaient pas des jours de classe. La direction ne se sent donc pas à l'aise d'aller négocier une diminution de ce nombre. Toutefois, ce malaise ne nous semble pas justifié puisque la session d'automne est compressée et que les 13 semaines de cours comptent tout de même pour 15 en réalité.

Domage qu'il soit maintenant trop tard pour explorer d'autres

aménagements beaucoup moins contraignants, notamment la possibilité de céder cette année sur le délai de cinq jours pour la remise des horaires aux professeurs (article 8-6.05 de la convention collective). Nous croyons que cet aménagement aurait été beaucoup plus acceptable que celui de couper sur cinq les jours de corrections (article 8-4.02 de la convention). La dernière réunion de discussion sur le calendrier avec l'exécutif syndical remonte au 7 mai, avant l'adoption de la loi 12 (projet de loi 78), dans un contexte où il était encore possible de terminer la session d'hiver 2012 avant les vacances d'été. Or la conjoncture est maintenant extrêmement différente, et cette solution n'est plus possible dans le contexte où le calendrier adopté par la direction en juin est trop « serré ».

Au moment d'écrire ces lignes, nous savons que la commission des études a rejeté, à forte majorité, la solution du 2 janvier. Nous savons également que c'est cette solution que présentera la directrice des études au comité exécutif du C.A. mardi soir prochain et qui sera envoyée au ministère.

Finalement, comme la session d'hiver n'est pas à l'abri d'une tempête de neige ou de nouvelles journées de grève, nous sommes en droit de nous inquiéter de toute autre compression. Comme la session prochaine n'offre même pas la solution anti-pédagogique d'un 2 janvier, nous vous laissons imaginer vers quelle solution la direction voudra nous entraîner.

SONDAGE POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Par Marie-Andrée Laroche, professeure de politique, et François Vervae, professeur de physique (membres du comité de la relève enseignante)

Vous le savez sûrement, malgré le peu de questions que cela soulève en assemblée générale, la précarité croît toujours chez les enseignants du collégial, et encore plus chez les femmes. Il faut donc aborder ces enjeux. C'est la raison pour laquelle le comité de la relève enseignante a été formé.

Le comité syndical de la relève enseignante a pour mandat d'aider à l'intégration des nouveaux enseignants et de les informer sur leurs conditions

de travail. Afin de bien vous accueillir et de mieux connaître vos intérêts et préoccupations, nous aimerions vous inviter à participer à un sondage qui nous permettra d'organiser une rencontre en janvier prochain. Les sujets que nous pourrions aborder sont les questions relatives à la précarité, au fonctionnement syndical ou à toute autre question qui toucherait les nouveaux enseignants.

Vous pouvez remplir ce sondage par Internet à cette adresse :

<http://doodle.com/euv2kcpshxrmkmp>

Les options qui y sont présentées ne constituent pas l'ensemble des possibilités, mais bien celles auxquelles nous avons pensé. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Andrée Laroche, Isabelle Pontbriand ou François Vervae.



BILAN D'UTILISATION 2011-2012 ET PROJET D'ALLOCATION DES RES-SOURCES 2012-2013

Par Michel Milot, président du SEELG et du CRT

Au CRT (comité des relations de travail), le mois de novembre est très chargé par tout ce qui concerne la répartition des ressources enseignantes entre les disciplines. C'est en novembre que le Collège dépose son bilan de l'utilisation des ressources de l'année précédente, c'est en novembre qu'il dépose un état d'utilisation des ressources (le réel) pour la session en cours et c'est aussi en novembre qu'il doit déposer un projet de répartition pour la session d'hiver qui tient compte de l'évolution de la population étudiante consignée dans l'état d'utilisation. Qu'à cela ne tienne, année compressée ou

pas, novembre 2012 n'y a pas échappé.

Je tiens d'ailleurs à souligner à grands traits la rigueur et le professionnalisme du directeur-adjoint responsable à la tâche, M. Alain Girard, ainsi que son équipe rapprochée : Mme France Bélisle et M. Marc-André Benoît, sans qui il serait très difficile de suivre l'évolution des ressources dans les disciplines et dans les différents volets de la tâche!

Quelques chiffres

Premièrement, par rapport aux prévisions de financement 2012-2013 déposées au CRT le 16 août dernier (voir *Portevoix* du 22 août), on note très peu de changement. En effet, la

différence est d'à peine **1 ETC** : des **323,44 ETC** prévus pour 2012-2013, le Collège devrait en recevoir **324,3 ETC**². Cependant, même si ces prévisions se sont avérées très justes, certaines ressources sont demeurées non utilisées par les disciplines et retournées à l'organisation scolaire. Alors que l'on prévoyait une utilisation de **350,58 ETC** au volet 1 à l'automne, c'est seulement **343,50 ETC**³ qui ont été utilisés, entraînant une sous-embauche au volet 1 de **10,08 ETC**. Toutes ces ressources seront réinvesties à l'hiver. Au net, le projet de répartition des ressources 2012-2013 vise l'équilibre entre les ressources utilisées et le financement.

² Le financement que reçoit le Collège est calculé en utilisant les droites programmes (dans lesquelles on applique les périodes/élèves/semaines ou PES) : 324,3 ETC correspond à ce nombre. À cela s'ajoute certaines allocations fixes. C'est à partir de ce financement prévu (droites + allocations fixes) que l'on calcule les ressources pour le volet 2. Finalement, à toutes ces ressources, on ajoute d'autres allocations fixes (volets 2, 3 et colonne D) provenant de l'Annexe I-2 de la convention, complétant ainsi le financement global.

³ C'est à cause du débalancement automne/hiver que ce nombre peut paraître élevé.
Page 3 sur 12

Financement et utilisation 2012-2013 (excluant l'allègement)

	Automne 12 (état)	Hiver 13 (projet)	2012-2013
ETC financés	384,48	341,06	362,77
ETC répartis	372,63	352,91	362,77
Sous (sur) embauche	11,85	(11,85)	0

Bilan d'utilisation des ressources 2011-2012

Le Collège a également déposé son bilan d'utilisation des ressources pour l'année 2011-2012. Au global, un surplus de **9,59 ETC** est dégagé au bilan 2011-2012. À cela s'ajoute le surplus provenant de 2009-

2010 qui était de **2,96 ETC**. Le surplus accumulé est donc porté à **12,55 ETC**. Ce surplus peut sembler un gros « cousin », mais il pourrait fondre comme neige au soleil si certains travaux ne sont pas me-

nés à bien dans l'utilisation de certaines droites programmes. Ce « cousin » s'avère donc « sécuritaire » pour le moment. Des informations vous seront transmises ultérieurement.

Financement et utilisation (2011-2012)

	Automne 11	Hiver 12	2011-2012
ETC financés	385,46	341,12	364,09
ETC répartis	359,62	349,37	354,50
Sous (sur) embauche	25,84	(8,25)	9,59

SURPLUS EN PROFS (ETC) ET SURPLUS EN ARGENT (\$)

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, le Collège a déposé son rapport financier annuel (RFA) pour l'année 2011-2012. Le surplus accumulé de **12,55 ETC** (mentionné plus haut) y apparaît. Un montant correspondant de 923 253\$ (12,55 multiplié par le traitement moyen normalisé (TNM) d'un prof (73 461\$)) est également inscrit comme crédit reporté à 2012-2013.

Pour chaque ETC financé, le Collège reçoit un montant correspondant au TNM. Ce montant correspond au salaire moyen des profs du collège Lionel-Groulx (66 433\$) PLUS les avantages sociaux (10,48%). Par contre, le montant que débourse le Collège pour le salaire des profs est en général moins élevé que celui qu'il reçoit du ministère. Par exemple, en 2009-2010, le Collège a dégagé un surplus de près de 600 000\$ sur la masse

salariale des enseignants! Ce surplus, contrairement aux ETC en surplus, est COMPLÈTEMENT transférable, et le Collège peut l'utiliser comme bon lui semble. En 2011-2012, ce surplus a « fondu » à 23 000\$. Bref, il sera bon, dans l'avenir, de demeurer vigilants et de remettre en question ces surplus, compte tenu de nos conditions de travail qui se détériorent lentement mais sûrement.







Comment le Collège peut-il faire un surplus sur la masse salariale des profs?

Il n'y a pas de réponse simple à cette question, mais notons ici qu'à chaque fois que le Collège paie un prof à taux horaire ou comme chargé de cours, c'est facilement plus de 30 000\$ par

ETC qu'il dégage. Simplement avec la suppléance de 5 ETC réservée à même le volet 1, c'est plus de 150 000\$ qui s'envolent vers d'autres postes budgétaires. Quand on pense

au surplus dégagé des coûts de convention de 129 244\$ en 2011-2012, on est en droit de se poser certaines questions!

AU CALENDRIER

- **13 décembre** : Réunion de la commission des études (CÉ).
- **13 décembre** : Début de la période d'affichage pour la session d'hiver 2013.
- **13-14 décembre** : Deuxième pré-rencontre thématique dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur (à Trois-Rivières ; thème : l'accessibilité et la participation aux études supérieures ; contribution de la FNEEQ-CSN).
- **14 décembre** : Réunion du comité Santé et sécurité au travail (SST).
- **15 décembre** : Publication de la liste d'ancienneté basée sur l'année d'engagement 2011-2012.
- **19 décembre** : Rencontre « remue-méninges » du comité ad hoc pour une action de valorisation de la profession enseignante.
- **21 décembre** : 9h30 : cérémonie pour les retraités ; 12h : dîner de Noël de la direction. 
- **22 décembre** : Début du congé des fêtes. (Ouf ! une pause !)
- **2 janvier** : Reprise des cours.
- **9, 10 ou 11 janvier (à confirmer)** : Party syndical du temps des fêtes. 
- **16 janvier** : Assemblée générale du SEECLG. 
- **30 janvier** : Fin de la session d'automne 2012.
- **3 au 9 février** : Semaine des enseignantes et des enseignants. 
- **6 février** : Remise des résultats (session A12) dans Colnet avant 16h.
- **6 février** : Soirée Portes ouvertes.
- **6 février** : Action de valorisation de la profession enseignante (pendant les Portes ouvertes).
- **7 février** : Réunion de la commission des études (CÉ).
- **7-8 février** : Regroupement cégep (FNEEQ) à Québec. 
- **14 février** : Remise des horaires aux enseignants pour la session H13.
- **19 février** : Réunion du comité des relations de travail (CRT).
- **21 février** : Début des cours de la session H13.
- **22 février** : Assemblée générale du Conseil central des Laurentides (CSN). 

CAPSULE CONVENTION

Par Michel Milot, président du SEECLG

L'article 5-3.01 de la convention collective

« Une liste d'ancienneté est publiée le 15 octobre [le 15 décembre cette année] de chaque année d'engagement. Cette liste comprend, pour chaque enseignante et ensei-

gnant, l'ancienneté calculée jusqu'au dernier jour de l'année d'engagement précédant celle au cours de laquelle une liste est publiée. »

Autrement dit, l'ancienneté n'est cumulée qu'une seule fois par année, et c'est cette liste qui est utilisée pour fin d'octroi de priorité pour toute une année civile.

Méfiez-vous donc de vos anciens réflexes, car cette façon de calculer l'ancienneté est une nouveauté de la convention collective 2010-2015. Auparavant, l'ancienneté était modifiée pour chaque session, ce qui posait des problèmes, notamment lorsque certains enseignants effectuaient plus de 50% de tâche durant une session. Comme il est impossible de cumuler plus d'une année d'ancienneté par année d'engagement, cette situation, qui parfois s'apparentait à une course à l'ancienneté, ne peut plus se produire.

Exemple 1 : Jean Tâche a 0,65 année d'ancienneté sur la liste actuellement utilisée datant du 15 octobre 2011. Jean a fait valoir cette ancienneté lors de l'affichage de l'hiver 2012 et de celui de l'automne 2012. Le 15 décembre 2012, on ajoutera à son ancienneté le pourcentage de tâche (en pourcentage d'année) effectué durant l'automne 2011 et l'hiver 2012 (sans compter la reprise). Si Jean Tâche a obtenu un temps complet 2011-2012, son ancienneté atteindra 1,65 année. C'est cette ancienneté qu'il fera valoir pour les affichages

de l'hiver 2013 et de l'automne 2013.

Exemple 2 : Sophie Contente a été engagée au collège pour la reprise en août 2012. Son ancienneté est déterminée par sa date d'engagement. Sur la liste du 15 décembre, elle aura 0 année d'ancienneté puisque Sophie n'était pas à l'emploi du Collège en 2011-2012. Si Sophie obtient finalement un temps complet 2012-2013, elle aura 1 année d'ancienneté sur la liste qui sera publiée le 15 octobre 2013. C'est cette ancienneté qu'elle fera valoir pour les affichages de l'hiver 2014 et de l'automne 2012.

NOUVEAUTÉS SYNDICALES SUR LA TOILE

À voir sur le site Web du syndicat (<http://see.clg.qc.ca>) :

- Un onglet pour les nouveaux enseignants (avec documents utiles).
- Un onglet sur le Sommet sur l'enseignement supérieur avec :
 - a) un lien vers le site Internet du Sommet (<http://www.mesrst.gouv.qc.ca>);
 - b) des documents pertinents, notamment la contribution de la FNEEQ-CSN qui sera présentée à la deuxième rencontre thématique préparatoire au Sommet à Trois-Rivières les 13-14 décembre prochains sur le thème de l'accessibilité et la participation aux études supérieures (http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/Sommet-enseignement-superieur/2012-12-10_FNEEQ_Thxmatique_Lxaccessibilitx.pdf);
 - c) un lien vers une page de la FNEEQ consacrée au Sommet sur l'enseignement supérieur (<http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/Sommet-enseignement-superieur/index.html>);
 - d) un lien vers 3 capsules vidéos sur le thème « L'éducation publique : une priorité nationale » produites par un groupe de syndicats d'enseignants membres de la FNEEQ (réalisées au Cégep Garneau par des professeurs et des étudiants).
- Un lien vers *Pro-Consigne Québec* auquel notre syndicat a adhéré récemment (voir l'article dans ce *Portevoix*) : www.pro-consigne.org
- Un lien vers le site de vote qui vous permet de favoriser un don des Caisses Populaires Desjardins à l'organisme LEUCAN, que la CSN soutient par le réputé camp d'été : <http://www.sijavaislechoix.com/fr>
- Sous l'onglet Comité école et société, vous trouverez le plus récent article de ce comité : « Enseigner dans un contexte multiculturel – un défi quotidien à relever! ».



PRO-CONSIGNE QUÉBEC : JOIGNEZ VOUS LE MOUVEMENT ?

Par Sylvain Pinard, directeur aux dossiers syndicaux



À l'invitation du Conseil central des Laurentides (CSN), votre exécutif syndical a décidé d'adhérer, comme syndicat

local, à l'organisme *Pro-Consigne Québec* qui, son nom l'indique, réclame d'améliorer la consignation des contenants sur notre territoire. Initié par le *Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets* (FCQGED), tout ce mouvement défend la mission

de réduire de façon significative les déchets voués à la collecte sélective ou carrément aux ordures. Plus globalement, *Pro-Consigne* s'inscrit dans l'approche consacrée des «4R», à savoir : Réduction à la source, Réemploi, Récupération et Recyclage.

En clair, fort entre autres de l'appui de la CSN, *Pro-Consigne* revendique :

- L'augmentation des montants de la consignation existante;
- L'élargissement de la consigne à d'autres contenants comme les bouteilles de vin;
- L'évaluation du marché afin de déterminer la pertinence de l'instauration de certaines consignes et l'efficacité des systèmes de retour des contenants consignés;
- L'amélioration de l'éducation à la consigne.

Notre appui (sans frais) nous engage à prendre connaissance des moyens d'action qui se développeront pour soutenir cette mission. De plus, nous permettons à *Pro-Consigne* de mentionner notre syndicat lors de campagnes de publicité et de sensibilisation. Justement, il existe une vidéo intitulée *La pouBelle province* qui constitue un bon document d'éveil à la problématique ici traitée; vous y avez accès à l'adresse suivante : <http://vimeo.com/41237037> Nous vous invitons à adhérer individuellement à *Pro-Consigne Québec* par le lien Internet suivant : www.pro-consigne.org

Il faut qu'on signe...!

UNE VISITE AU C.A.

Par Michel Milot, président du SEECLG, et Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG

À l'ordre du jour de la dernière réunion du conseil d'administration (C.A.), à laquelle nous avons assisté, apparaissent notamment la présentation du rapport financier annuel (RFA) 2011-2012 ainsi que le rapport du comité de sélection pour le poste à la direction générale. Ce dernier a fait l'objet d'un huis clos, mais le résultat est maintenant bien connu : le comité est resté bredouille. Plusieurs candidatures auraient été retenues pour la deuxième partie du processus de sélection, mais aucune ne semblait posséder toutes les qualités recherchées.

Le comité fera maintenant appel à un « chasseur de tête », processus assez coûteux, qu'il faudra inscrire quelque part dans le rapport financier de l'an prochain.

C'est M. Claude Beaumont, directeur des ressources financières et matérielles, qui a présenté une version « Power-Point » du rapport financier annuel (RFA) 2011-2012. Au terme de son exercice financier, le collègue Lionel-Groulx a maintenant un surplus accumulé de 2 265 751\$ à même son fonds de fonctionnement.

Le C.A. a ensuite procédé à l'adoption de trois propositions d'affectation de ce solde de fonds : un coussin de 510 000\$ pour faire face aux compressions budgétaires anticipées du ministère, un montant de 916 966\$ pour acquitter les frais supplémentaires découlant de la grève étudiante (advenant que le gouvernement ne paie pas la note comme il s'y est pourtant engagé) et un montant de 453 262\$ pour payer le terrain de soccer synthétique en un seul versement.

Concernant le terrain de soccer, le Collège aurait très bien pu respecter l'entente de

paiement sur 15 ans qu'il avait pris à l'instar de la ville de Sainte-Thérèse. Bien sûr, des économies d'intérêts seront réalisées, mais peut-être qu'une discussion aurait pu se faire afin d'affecter cette somme à des postes plus névralgiques pour la mission du collège. Le montant d'affectation pour la grève nous a carrément fait sourcilier. L'annonce des crédits du budget Marceau cette semaine à l'assemblée nationale nous laisse perplexes et inquiets pour la suite des choses. Est-ce à dire que les frais de l'entente seront assurés par notre surplus de fonds? Comment être certains que ceci n'aura pas

d'impact sur les ressources à l'enseignement des prochaines années? Qu'en est-il des collèges n'ayant pas de surplus de fonds? Quelle est donc la valeur de la signature ministérielle d'une entente nationale? Des vœux pieux?

Enfin, quoi qu'il en soit de l'utilisation de ces surplus, c'est en amont bien plus qu'en aval qu'il faudrait remettre en question tout l'exercice financier. En effet, bien que l'on puisse reconnaître les aspects positifs pour les élèves du projet de terrain de soccer synthétique, ce qu'il faudrait remettre en question encore plus que le mode de paiement de ce terrain est, en fait, la provenance

d'un tel surplus. Comme vu précédemment dans l'article « Bilan d'utilisation 2011-2012 et projet d'allocation des ressources 2012-2013 », c'est notamment parce que le Collège a fait un surplus de 600 000\$ sur la masse salariale des profs en 2010-2011 (à ne pas confondre avec de la sous-embauche) que le Collège peut se permettre un tel paiement en un seul versement. On peut donc avoir l'impression que les profs ont contribué, à même le financement de leurs conditions de travail, au paiement de ce terrain. Cette réflexion s'avère plutôt dérangeante!

COMPRENDRE MA PAIE

La paie pourrait s'avérer plus difficile à comprendre pour les professeurs à temps partiel cette année. En effet, pour des raisons principalement liées au régime de retraite, la rémunération ne peut excéder beaucoup plus que 10 jours par période de paie pour une même session. Ainsi, pour les enseignants non permanents qui ne détiennent pas de charge annuelle et qui ont travaillé durant la reprise (août-septembre) et l'automne, il y a eu et il pourrait y avoir encore des chevauchements des paies des trois sessions (RH12, A12 et H13).

Dates pour mieux déchiffrer le tout :

Paie de la reprise :

Première paie: 30 août 2012 ; dernière paie : 8 novembre 2012 (paie du 8 novembre = 5,043 jours; les autres paies = 10,086 jours).

Paie de la session d'automne (chevauchement de deux paies) :

Première paie : 25 octobre 2012 ; dernière paie : 25 avril 2013 (paies des 25 octobre et 25 avril = 5 jours).



Par Michel Milot, président du SEELG

Paie de la session d'hiver (chevauchement possible de cinq paies)

Du 28 février 2013 au 15 août 2013 (13 paies de 10 jours).

Évidemment, comme le salaire annuel demeure inchangé, il y aura inévitablement, au bout de tout ça, un rétablissement du salaire (à la baisse) pour les sommes que le Collège a déjà payées. Il serait donc sage de ne pas tout dépenser avant la fin de l'année !

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des ressources humaines ou votre exécutif syndical.

PETIT LEXIQUE POUR UNE ÉCOLE HUMANISTE

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEELG

**PARCE QUE LES MOTS QUE NOUS UTILISONS INFLUENCENT NOTRE FAÇON DE VOIR L'ÉDUCATION...
DISONS « institution » (ou établissement) au lieu de « organisation » !**

- **« institution » :**

- a) Même si l'Office québécois de la langue française privilégie le terme « établissement (d'enseignement) » plutôt que « institution » à titre de « [...] générique absolu qui désigne tout lieu où l'on offre un enseignement scolaire [; (terme qui] englobe les écoles, les cégeps, les universités, etc.[)] [...] », le mot « institution » a le mérite de mieux rendre compte du lien fondamental entre un lieu d'éducation et une collectivité, de l'attachement et de la tradition.
- b) En effet, *Le Petit Robert* nous apprend que le sens vieilli du mot « institution » renvoie à l' « action d'instruire et de former par l'éducation ».
- c) D'ailleurs, on devrait parler de « valeurs institutionnelles » et non de « valeurs organisationnelles ». Cela devient une évidence lorsqu'on compare le sens de ces deux mots : le mot « institutionnel », selon *Le Petit Robert*, « concerne l'influence exercée par les groupes sociaux (famille, structure sociale) sur le développement de la personnalité » tandis que le mot « organisationnel » est clairement lié au domaine de la gestion (selon l'Office québécois de la langue française; voir ci-dessous). Si l'on croit que l'école est là, oui, pour former des travailleurs mais aussi des citoyens, le mot « institutionnel » est beaucoup plus approprié. Ainsi, sur le site Web du collège, il serait préférable d'utiliser le terme « valeurs institutionnelles » plutôt que « valeurs organisationnelles » dans la section sur les « Missions et valeurs du Collège » (<http://www.clg.qc.ca/le-college/missions-et-valeurs-du-college>).

- **« organisation » :**

- a) Selon l'Office québécois de la langue française, le mot « organisation » est davantage associé aux domaines de la gestion et de l'économie (aucune occurrence liée au domaine de l'éducation). De façon plus générale, une « organisation » est un « organisme, une entreprise ou toute communauté humaine structurée (syndicat, mouvement, association) ».
- b) Pour souligner à quel point ce mot influence déjà beaucoup ce détournement de l'éducation de sa mission fondamentale vers une approche marchande, on peut faire référence, encore une fois, au site Web du collège, notamment parce qu'il place les professeurs sous l'onglet « service aux étudiants », terme qui évoque le « service à la clientèle » dans les entreprises. Il serait beaucoup plus approprié de définir les professeurs comme des « personnes-ressources » pour les élèves. Cela témoignerait mieux de notre rôle de pédagogues et de spécialistes de notre domaine.
- c) Toujours concernant le nouveau site Web du collège, nous avons appris, à la dernière réunion du C.A., qu'une deuxième étape du développement du site nous sera révélée en janvier prochain. Lors de cette présentation, notre directeur des communications s'est appuyé sur son expertise pour nous parler longuement de l' « image corporatiste » du Collège. Bien sûr, M. Marcotte utilise le vocabulaire lié à son domaine, mais nous voyons ici comment il s'avère pernicieux d'utiliser un langage lié au domaine de l'économie pour parler d'un établissement d'enseignement. En effet, le mot « corporatisme » renvoie à la « [d]octrine qui considère les groupements professionnels du type des corporations comme une structure fondamentale de l'organisation économique et sociale » (*Le Petit Robert*).

INTÉRESSÉ, INTÉRESSÉE PAR UNE FORMATION LOCALE DE PRÉPARATION À LA RETRAITE ?

Par Sylvain Pinard, directeur aux dossiers syndicaux

Responsable depuis maintenant trois ans du dossier retraite au syndicat, je me rends compte que nous avons, bon an mal an, plusieurs de nos membres qui se montrent intéressés par les sessions de préparation à la retraite offertes par le Conseil central des Laurentides. Le hic, c'est que plusieurs ne peuvent y participer,

faute de place. Je lance donc l'idée que notre syndicat en offre une localement, entre les murs de notre collège, si l'intérêt est suffisamment partagé. Au CCL, cette session dure habituellement deux fins de semaine, mais nous pouvons réduire ce temps en ciblant les thèmes qui y seraient abordés.

Compte tenu de la folle année que nous vivons actuellement, il faudrait, selon moi, cibler des journées de fin de semaine, mais si vous avez d'autres préférences ou si, tout simplement, cette offre vous intéresse, faites-le moi savoir par Colnet, en m'appelant au poste 2778 ou en venant au local syndical, le F-202.

« ÉCOS » DU CACE

Par Annick Caron, professeure de biologie et membre du CACE



Voici une petite chronique visant à mieux communiquer les informations entre le CACE (Comité d'action et de concertation en environnement) et les enseignants du collège Lionel-Groulx. Vous y retrouvez différentes informations. Bonne lecture!

Fenêtres des locaux

Avec l'arrivée des temps plus frais, les ressources matérielles nous demandent de nous assu-

rer de bien fermer les fenêtres lorsque nous quittons nos salles de classe. En effet, il y a eu une hausse des frais de chauffage partiellement attribuable aux fenêtres laissées ouvertes en fin de journée et les fins de semaine. De plus, certains dégâts d'eau ont été causés par des fenêtres laissées ouvertes (ou mal fermées) laissant entrer pleinement la pluie ou la neige. Pour réduire la consommation énergétique et éviter les dégâts d'eau, la

Direction des ressources matérielles a commencé une campagne d'information à ce sujet : des affiches ont été placées un peu partout, des messages Colnet et téléphoniques seront envoyés. Merci de prendre quelques instants pour fermer les fenêtres. Cependant, si vous éprouvez des difficultés avec la température de votre local, veuillez communiquer au Service des ressources matérielles afin que des correctifs soient apportés.

DES NOUVELLES DE LA FNEEQ

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEELG et responsable à l'information

Lors des diverses instances de la FNEEQ, une multitude de sujets d'intérêts sont abordés en rafale. C'est l'occasion de prendre des nouvelles du réseau et de savoir où en sont rendus les dossiers chauds, autant en ce qui concerne l'enseignement supérieur que

diverses causes sociales proches de nos valeurs d'équité, de justice sociale et de solidarité. Vous trouverez donc, ci-dessous, quelques propositions adoptées lors du regroupement cégep des 8-9 novembre 2012 et du conseil fédéral des 5-6-7 décembre

2012. Sachez aussi que la FNEEQ procédera à une consultation de ses membres, par le biais des syndicats locaux, sur la mobilisation à construire notamment en vue des prochaines négociations dans un contexte d'accroissement des mesures d'austérité.

AU SUJET DE LA RECHERCHE AU COLLÉGIAL

Que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants pour amorcer rapidement des travaux sur la pertinence d'une meilleure reconnaissance de la recherche appliquée, pédagogique et disciplinaire au collégial.

Ces travaux porteront, entre autres, sur les conséquences concernant :

- la profession enseignante ;
- les apprentissages ;
- le développement du réseau des cégeps ;
- la mission des collèges et la place que devrait y prendre la recherche ;
- la convention collective ;
- la structure salariale ;
- les enjeux face à la marchandisation.

Qu'un rapport d'étape soit déposé à la prochaine réunion du regroupement cégep.

RELATIVITÉ SALARIALE

Que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants pour poursuivre les travaux de relativité salariale à partir des orientations suivantes :

- une structure salariale indépendante de celle des enseignantes et des enseignants des commissions scolaires ;
- une structure salariale qui reconnaisse clairement que les enseignantes et les enseignants de cégep appartiennent à l'enseignement supérieur ;
- une valorisation des diplômes de maîtrise et du doctorat du troisième cycle, en fonction des écarts inter échelons convenus au moment de l'entente de décembre 2002.

Que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants pour déposer un plan d'action au moment de la prochaine réunion du regroupement cégep.

SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Que la FNEEQ participe activement au Sommet sur l'enseignement supérieur sur la base de la plateforme CSN en éducation et à partir des orientations plus spécifiques dégagées par les regroupements.

Que la FNEEQ organise des actions et/ou appelle à participer aux actions et aux manifestations qui porteront les revendications de la FNEEQ sur les enjeux reliés à l'éducation supérieure, particulièrement sur la gratuité scolaire.

COLLECTIF ÉCHEC À LA GUERRE

Attendu que le Collectif Échec à la guerre s'oppose, entre autres, à toute guerre d'agression, à toute volonté de domination ou de contrôle entre pays, nations ou autres communautés humaines, et qu'il préconise un monde de paix, reposant sur des rapports internationaux de justice, d'équité et de solidarité ;

Attendu que la FNEEQ est membre du collectif et qu'elle adhère à sa plateforme ;

Que la FNEEQ invite chacun de ses syndicats à devenir membre du Collectif en participant et en contribuant au financement de ses activités, et ce, selon ses moyens, et en fournissant le nom et les coordonnées d'une personne contact.

COALITION POUR LE CONTRÔLE DES ARMES

Attendu que la Coalition pour le contrôle des armes est un organisme qui lutte depuis plus de vingt ans pour réduire les décès, les blessures et les crimes par les armes à feu ;

Attendu que le contrôle des armes au Canada s'avère efficace et contribue à la sécurité des femmes ;
Que la FNEEQ invite chacun de ses syndicats à contribuer au financement des activités de cette Coalition, et ce, selon leurs moyens et qu'elle verse un don de 500\$ pour soutenir sa lutte.

APPUI À L'AEEDM : PROTOCOLE SUR LES MANIFESTATIONS IMPOSÉ PAR MCGILL

Que le conseil fédéral invite ses syndicats à appuyer l'AEEDM (Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill) en dénonçant le protocole sur les manifestations imposé par McGill⁴;

Que le conseil fédéral invite ses syndicats à participer à la manifestation contre le protocole à McGill, le 23 janvier 2013.



Joyeuses fêtes et bonne année !



Si vous avez des questions, des commentaires ou des textes que vous aimeriez publier dans le *Portevoix*, il vous est possible d'envoyer un courriel ou de téléphoner à Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECLG et responsable à l'information.

✉ ipontbriandseeclg@gmail.com

☎ 450 971-7882, poste 2777



Nous sommes sur Facebook ! Recherchez l'utilisateur Syndicat SEECLG et devenez ami avec lui!